

Communiqué du conseil d'administration du Cédis

Le conseil d'administration du Cédis réuni aujourd'hui 23 novembre 2011 a pris connaissance de l'article publié dimanche dans le Journal Du Dimanche (JDD).

Il dénonce avec force les propos tenus par Pierre Larouturrou et la mise en cause de son ancien directeur, Jean-Vincent Placé. Il ne peut accepter que soit diffusé dans la presse des soupçons et des informations totalement erronées sur le Cédis. Il s'étonne que l'intéressé n'ait jamais effectué la moindre demande d'information auprès des dirigeants du Cédis. Il considère que ces propos aventureux et irresponsables portent atteinte à l'intégrité de la totalité des membres de l'équipe professionnelle et à celle des administrateurs actuels et anciens. Il se réserve le droit, après enquête sur les conditions dans lesquelles ces propos ont été tenus, d'engager des démarches auprès de la justice pour obtenir réparation du préjudice moral subi.

Il rappelle que le Cédis est une association indépendante sans lien organique avec le Parti politique Europe Ecologie Les Verts, qu'il est administré librement et bénévolement par des élu-es locaux soucieux de générer un service de formation de qualité à leurs pairs. Le Cédis fonctionne selon un mode de double mutualisation permettant à la fois d'organiser une tarification selon la taille des collectivités et selon l'importance, le contexte et les modalités d'organisation des formations.

Depuis sa création, tous les élu-es qui ont siégé au Conseil d'administration accède à tous les documents et à toutes les informations sur le fonctionnement financier de la structure. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité, sans la moindre réserve, conformément aux rapports du commissaire aux comptes. Le Ministère de l'Intérieur, ministère de tutelle, n'a jamais formulé la moindre remarque sur le Cédis et a renouvelé à plusieurs reprises l'agrément, sans commentaire ou recommandation. La situation financière du Cédis est saine. Elle s'inscrit totalement dans la légalité, l'éthique et la transparence. Elle est le fruit d'une rigoureuse stratégie de développement définie par le bureau de l'association et d'un travail de gestion de qualité de son ancien directeur agissant en lien permanent avec le président et le trésorier.

Pour le Conseil d'administration
Le 23/11/2011, le Président,
Henri Arévalo